



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRULLAS**

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 066-216602177-20211026-DELIB442021-BF

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2021

Nombre de membres afférents au conseil : 19

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 12 + 7 pouvoirs

Date de la convocation : 21/10/2021

Date d'affichage : 21/10/2021

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-six octobre, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur ATTARD Rémy, Maire.

Présents : ALBERT Jeannine, ATTARD Rémy, BAJ-FRELIN Véronique, BOUDON Matthieu, BOUSQUET Jérôme, BRETEAU Philippe, CAZALS Jean-François, CORBACHO Laurent, FERNANDEZ Pierre, QUINTA Christèle, RIBES Chrystelle, VIDAL Mélanie.

Procurations : M. BURGOS Thierry à Mme QUINTA Christèle, Mme DUFOUR Laurence à M. CORBACHO Laurent, M. HITA José à Mme VIDAL Mélanie, Mme JULIAN Vanessa à Mme ALBERT Jeannine, Mme MIR Laure à M. CAZALS Jean-François, M. ROZIE Jean-Michel à M. BRETEAU Philippe, M. SALVADOR Julien à M. BOUSQUET Jérôme.

Secrétaire de séance : M. FERNANDEZ Pierre a été nommé secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°44/2021 : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE
N°2 – BUDGET PRINCIPAL**

Afin de prendre en compte des dépenses d'investissement non prévues et de régulariser des écritures d'ordre, Monsieur le Maire propose la Décision Modificative Budgétaire suivante :

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
CHAPITRE 23 Compte 2313 Immobilisations en Cours Opération 072	+ 62 000.00 €	CHAPITRE 13 Compte 1321 Subventions d'investissement de l'Etat	+ 62 000.00 €
CHAPITRE 041 Compte 28041581 Compte 2041582 Compte 21534	+ 95 733.00 € + 374 190.53 € + 10 423.04 €	CHAPITRE 041 Compte 2041581 Compte 28041582 Compte 238	+ 374 190.53 € + 95 733.00 € + 10 423.04 €
Total chapitre 041	+ 480 346.57 €	Total chapitre 041	+ 480 346.57 €
TOTAL	+ 542 346.57 €	TOTAL	+ 542 346.57 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré valablement et à l'unanimité
membres présents et représentés :

Envoyé en préfecture le 28/10/2021

Reçu en préfecture le 28/10/2021

Affiché le

Berger
Levrault

ID : 066-216602177-20211026-DELIB442021-BF

- **ADOpte** la décision modificative budgétaire telle que présentée par Monsieur le Maire,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

**AINSI FAIT ET DELIBERE A TROUILLAS, LES JOUR, MOIS ET AN QUE
DESSUS – POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Le Maire,

Rémy ATTARD



Acte rendu exécutoire après :

- Dépôt en Préfecture le : 28/10/2021
- Affichage le : 28/10/2021
- Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant son auteur dans les deux mois à compter de sa publication. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montpellier dans les deux mois à compter de sa publication.